

## Affaires générales

Approbation du contrat de supra-communalité avec la Province du Brabant Wallon : la Province soumet à l'approbation des 27 conseils communaux des communes du Brabant Wallon le contrat par lequel elle s'engage à soutenir financièrement les communes, d'une part par la prise en charge du surcoût lié à la réforme des zones de secours, et cela de façon dégressive pendant 10 ans, d'autre part grâce à la mise sur pied de plusieurs subsides ouverts aux communes et CPAS. La Ville de Genappe a par exemple déposé une dizaine de demandes de subsides pour différents dossiers.

## C.P.A.S

- Approbation du compte de l'exercice 2014 du Centre Public d'Action Sociale, la part communale s'élevant à 1.300.000 €.
- Approbation des modifications budgétaires n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2015 du Centre Public d'Action Sociale.

## Commission communale seniors

Approbation de l'organisation et de la tarification d'un voyage à Bruxelles, le 12 décembre 2015, et de la participation au spectacle « La Revue ». Tarif seniors : 21€ par personne - Transport gratuit.

## Culture

- Désignation de monsieur Léopold Vanderhaeghen en tant que délégué de la majorité au Centre Culturel de Genappe (asbl).
- Adhésion au Contrat-programme 2017-2021 du Centre culturel du Brabant wallon couvrant la période 2017-2021. Le subside communal étant de 10 cents par habitant par an durant cette période.
- Approbation du prix des places (15€ en prévente, 18€ le jour de la représentation) pour la représentation du Théâtre des Galeries, dans le cadre de la tournée «Théâtre au château» prévue le 20 juillet.

## Environnement

- Approbation d'une Convention relative aux modalités d'entretien, droits et devoirs de la Ville et de la Région Wallonne sur les itinéraires Ravel et Pré-Ravel de la Ligne 141.
- Approbation du mandat administratif au profit de l'IBW et substitution à l'IBW pour que la Ville s'acquitte elle-même de la taxe régionale sur l'incinération des déchets à partir du 1er juillet 2015 et prise de connaissance d'une série d'augmentations des dépenses ou de diminutions de subsides liés au traitement des déchets, dont l'augmentation de la taxe régionale sur l'incinération des déchets à partir du 1er juillet 2015.

## Finances

- Vérification de la caisse du Directeur financier des 4ème trimestre 2013 - 1er, 2ème, 3ème 4ème trimestres 2014 – 1er trimestre 2015.
- Prise d'acte des Comptes de l'exercice 2014 et du budget 2015 de l'ASBL Salles communales de Genappe.
- Approbation moyennant correction du compte 2014 de la fabrique d'église de Loupigne. Le boni s'élève à 7.542 €.
- Approbation moyennant correction du compte 2014 de la fabrique d'église de Baisy-Thy. Le boni s'élève à 3.698,78 €.
- Approbation moyennant correction du compte 2014 de la fabrique d'église de Genappe. Le boni s'élève à 18.426,36 €.
- Approbation sans correction du compte 2014 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe. Le boni s'élève à 77,77 €.
- Approbation moyennant correction du compte 2014 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val Le boni s'élève donc à 2.037 €
- Rectification du budget 2015 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy moyennant une participation financière communale ordinaire de 7.767 €

- o Approbation des premières modifications budgétaires 2015 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val.
- o Une part communale de 2.631 € est prévue.
- o Approbation des premières modifications budgétaires 2015 de la fabrique d'église de Bousval suite à une donation permettant l'installation de nouveaux vitraux.

### **Jeunesse**

Approbation de la Convention d'occupation des nouveaux locaux dans le jardin de la cure de Ways par L'unité des scouts du Lothier 7ième BW suite à sa transformation.

### **Logement**

Modification de la programmation du projet dans le cadre d'Ancrage communal 2014-2016, localisé Grand Route à Ways, sur un bien appartenant au CPAS de Genappe, suite aux différentes réunions avec les riverains et le Fonctionnaire délégué. Le projet modifié prévoit la construction par la société Notre Maison de 8 logements publics (4 logements 2 chambres et 4 logements 3 chambres).

### **Patrimoine**

Approbation de l'acquisition, pour cause d'utilité publique, du bien sis rue de Charleroi 3, pour un montant de 100 000 € maximum financé sur fonds propre.

### **Plaines de Vacances**

Approbation des termes de la Convention de coordination des plaines de vacances organisées par la Ville et coordonnée par Le CAPE ASBL.

### **Tourisme**

Approbation du montant de la participation aux frais pour une journée au parc d'Efteling (Pays-Bas) qui se déroulera le samedi 26 septembre 2015

Conditions de participation :

- o être citoyen de Genappe,
- o avoir 7 ans minimum,
- o les enfants de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte,
- o payer une participation de 45 € par personne.

### **Travaux**

Approbation des conditions et du mode de passation de marchés de :

- o travaux pour la réfection intérieure du local scout de Bousval. Estimation de la dépense : 19.995,86 €
- o fournitures et pose de nouveaux châssis au rez-de-chaussée du bâtiment occupé par les Ateliers du Lez'Arts – Estimation de la dépense : 25.000 €
- o Marché de service pour une mission d'auteur de projet pour la construction d'une crèche de 42 lits, rue du Point du Jour à Bousval. Outre le bâtiment proprement dit, la mission inclut l'étude du mobilier intégré, des terrasses extérieures couvertes ou non couvertes ainsi que du parking et/ou stationnement. Montant global estimé des travaux : 1.200.000 € - (subsidés 730.000€ Plan cigogne 3 phase 2). Les travaux devront être terminés pour la fin juin 2017.
- o travaux d'assainissement de la salle de gymnastique de l'école communale de Ways. Estimation de la dépense : 59.568,30 €
- o fournitures pour l'achat et la pose de modules préfabriqués d'occasion, entièrement équipés, pour les vestiaires du FC Houtain. Estimation de la dépense : 80.000 €
- o Accord de principe sur un dossier de remembrement à Houtain-le-Val pour un montant total de 2.716.000 € dont 290.000 € à charge du budget de la Ville.

### **Urbanisme**

- o Adoption provisoire du schéma de Structure Communale. L'enquête publique débutera en septembre et le document est accessible pendant toute la durée de l'enquête publique
- o Adoption de l'argumentaire relatif à une demande d'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement Révisionnel ayant pour objet la reconversion d'une zone de loisirs en zone d'habitat à caractère rural pour le bien situé à Glabais (ancien camping).